



Avant de vous décider à faire grève ou non, pensez à l'avenir !

Vous pouvez penser que «faire grève ne sert à rien » mais il est reconnu que ce mode d'action paie et que ce serait même le plus efficace pour obtenir des accords salariaux dans les entreprises. D'ailleurs, le droit de grève est fréquemment attaqué par des réformes. Si la grève ne sert à rien, pourquoi vouloir la remettre en cause ?

De nombreux droits sont menacés à court terme :

- remise en cause de la Sécurité Sociale pour tous, passage d'un jour de carence à 2 jours dans la fonction publique, diminution des cotisations patronales...
- remise en cause du droit de grève (par exemple, loi encadrant le droit de grève dans les transports pouvant être étendue à la fonction publique).
- pas de revalorisation de salaire : à la fin de l'année 2023, le pouvoir d'achat du salaire mensuel de base est revenu à son niveau de fin 2012 ! Les pertes de pouvoir d'achat ont fait disparaître 8 ans de progression salariale.

Et parallèlement, le gouvernement ajoute des radars plus performants et des radars embarqués sur des voitures de société privée pour ramener de l'argent dans les caisses de l'état.

Le nouveau premier ministre prévoit des économies budgétaires drastiques dans la continuité de l'ancien gouvernement : nos services publics (hôpitaux, école, ..) en seront les premiers impactés (suppression de postes, fermetures de services...) au détriment des usagers. Et aujourd'hui, des hausses d'impôts sont envisagées alors que la question du pouvoir d'achat des fonctionnaires et des salariés n'est pas réglée.

Il est temps de faire bouger les lignes par notre action.

Au moment où notre président décide d'ignorer les votes exprimés dans les urnes, que les choix des citoyens sont bafoués et malgré une désinformation visant à faire croire que la grève ne sert à rien, les seules vraies avancées obtenues dans notre pays l'ont été par la puissance du nombre de grévistes et manifestants.

La section syndicale CGT Finances Publiques 58 a décidé de se joindre à l'appel à la **grève du 1^{er} octobre** de l'intersyndicale nationale de la CGT, Solidaires et FSU.

Rassemblement à Nevers à 11h
devant la Préfecture
suivi d'un barbecue revendicatif

«LES SYNDICATS ÇA SERT À RIEN !»

1848 : journée de
travail limitée à 10 h

1864 : Droit
de grève

1884 : Droit
Syndical

1906 : Repos
compensateur de 24 h
hebdomadaire

1910 : Retraite à 65 ans

1918 : Allocations
familiales

1919 : Journée de 8 h

1928 : Assurance
maladie

1936 : 15 jours de
Congés Payés

1936 : Conventions collectives

1936 : semaine de 40 h

1941 : retraite
par répartition

1941 : Salaire
Minimum

1942 : Médecine du travail

1945 : Création des
Comités d'entreprise

1945 : Sécurité
Sociale

1950 : SMIG

1956 : 3^e semaine
de congés payés

1958 : Assurance
Chômage

1967 : Intéressement

1969 : 4^e semaine
de congés payés

1975 : Assurance
vieillesse pour tous

1982 : 5^e semaine
de congés payés

1998 : les 35 h

Quelques Bricoles qui ne servent à rien !